

**Travaux d'aménagement ouvrage ROE 60330
Ruisseau des Samsons
Commune de Quincié en Beaujolais**

Le ruisseau des Samsons a été classé en cours d'eau liste 2 par arrêté préfectoral en date du 13 juillet 2013. Cela se traduit par la restauration de la continuité écologique au droit des ouvrages classés ROE présents sur le linéaire. Ce sont ainsi une trentaine de seuils qui ont été répertoriés sur ce ruisseau.

Depuis 2014, le ruisseau des Samsons fait l'objet de programme de travaux visant à restaurer la continuité sur un linéaire approximatif de 6 kilomètres jusqu'à Marchampt.

C'est dans ce cadre qu'une intervention a été réalisée sur l'ouvrage ROE 60330 localisé sur le chemin rural N° 32 de Vitry pendant l'été 2017. L'ouvrage initial était constitué d'un passage busé enchâssé dans un enrochement bétonné sur 12 ml représentant ainsi un obstacle à la continuité écologique. Après démantèlement, il a été remplacé par un ouvrage cadre en U submersible en cas de crue importante du ruisseau. La longueur de l'ouvrage réalisé est de 7 mètres linéaires pour une largeur de 2.5 mètres.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Guillin TP et Guillin construction pour un montant de 26228.30 € HT (31473.96 € TTC). Les travaux ont été financés par l'Agence de l'Eau RMC, la Région Auvergne Rhône Alpes, le SMRB et la Fédération National de la Pêche en France.



État initial



Aperçu de l'ouvrage fini